



Pour diffusion immédiate : 13/03/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE L'INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DE NOUVEAUX RÈGLEMENTS POUR AIDER LES TRAVAILLEURS FAISANT FACE AUX LICENCIEMENTS

Le nouveau portail de la WARN Act (loi sur la notification de l'adaptation et de la reconversion des travailleurs) aidera les employeurs à déposer des avis de licenciement par le biais d'un processus plus rapide et plus rationalisé

Le NYSDOL va renforcer sa réglementation afin de clarifier les exigences de la loi WARN pour les entreprises

L'initiative s'inscrit dans le cadre du plan quadriennal de mise en œuvre des technologies du Département du travail de l'État de New York

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui le lancement du nouveau portail de la loi sur l'adaptation et la reconversion des travailleurs (Worker Adjustment and Retraining Notification Act), qui constitue la dernière étape du [plan pluriannuel de modernisation technologique](#) du Département du travail de l'État de New York (New York State Department of Labor ou NYSDOL). Cet outil en ligne amélioré permettra aux entreprises d'envoyer des notifications de licenciement de manière plus rapide et plus simplifiée et donnera aux travailleurs plus de temps pour trouver un nouvel emploi. Ce nouveau système permettra également au NYSDOL d'aider plus rapidement les employés licenciés, en les mettant en contact avec des services d'assistance et des ressources, y compris de nouvelles perspectives d'emploi et de formation. La gouverneure a également annoncé des amendements à la WARN Act pour faire face à la situation de l'emploi après la pandémie et garantir le respect de la [WARN Act de l'État de New York](#).

« Le nouveau portail de la WARN Act et les modifications apportées à sa réglementation sont des mesures indispensables pour réduire la charge administrative des entreprises tout en offrant aux New-Yorkais qui en ont besoin un soutien complet », **a déclaré la gouverneure Hochul**. « En modernisant les systèmes et les réglementations du Département du travail, mon administration a adopté des mesures conformes au XXI^e siècle pour simplifier et harmoniser les processus, améliorer le service à la clientèle et mettre les demandeurs d'emploi New-Yorkais en relation avec des opportunités de travail épanouissantes », ajoute-t-elle.

La commissaire au Département du travail de l'État de New York, Roberta Reardon, a déclaré : « L'amélioration de l'expérience des utilisateurs est une priorité absolue pour notre département, et le recours à des solutions technologiques nous aidera à accomplir cette mission. » Ces dernières améliorations permettront aux employeurs d'informer à l'avance les travailleurs des fermetures d'entreprises et des licenciements. Les alertes précoces permettent de réduire la période pendant laquelle les employés perçoivent des allocations de chômage, et donc de réduire la responsabilité de l'employeur en cas de licenciements. Nous souhaitons faire en sorte que tous les employés concernés puissent bénéficier de tous les avantages possibles pour se réorienter rapidement vers une nouvelle carrière. »

Le portail amélioré de la WARN Act permettra aux employeurs de transmettre des documents, de fournir des listes de travailleurs concernés et d'envoyer d'autres informations importantes directement au NYSDOL en temps réel. Ces améliorations ont pour objectif d'aider les employeurs à donner aux employés concernés plus de temps pour effectuer une transition, rechercher de nouvelles opportunités d'emploi ou participer à des programmes de formation de la main-d'œuvre pour se lancer dans une nouvelle carrière. Une fois qu'un avis relatif à la WARN Act est déposé, la division chargée de la main-d'œuvre et des solutions pour l'emploi du NYSDOL collabore avec les conseils locaux de développement de la main-d'œuvre, les parties prenantes de la communauté et les entreprises afin d'orienter rapidement les travailleurs concernés vers de nouvelles carrières et de nouvelles possibilités d'emploi. Le portail devrait être opérationnel d'ici le mois prochain.

La WARN Act de l'État de New York impose aux employeurs du secteur privé employant au moins 50 personnes à temps plein d'émettre une notification basée sur la WARN Act, et ce 90 jours avant les clôtures, les licenciements collectifs, et autres délocalisations et réductions prévues des heures de travail.

Durant la pandémie, le NYSDOL a reçu un nombre sans précédent de notifications au titre de la WARN Act, passant de 430 notifications affectant 27 858 travailleurs en 2019 à 2 170 notifications affectant 240 001 travailleurs en 2020.

Les nouveaux règlements renforcés clarifient l'impact du travail à distance sur la conformité à la WARN Act et simplifient le langage afin de garantir que les entreprises puissent mieux comprendre leurs obligations. La période de consultation sur les propositions de règlement est désormais ouverte et les New-Yorkais sont invités à faire part de leurs commentaires en envoyant un courriel à regulations@labor.ny.gov.

Le lancement du portail de la WARN Act fait partie du plan de modernisation stratégique sur quatre ans du NYSDOL, un effort continu visant à réduire le volume d'appels, à améliorer l'expérience client et à permettre aux New-Yorkais d'obtenir rapidement leurs prestations d'assurance-chômage. Le NYSDOL travaille actuellement avec le Bureau des services de technologie de l'information de l'État de New York pour développer et mettre en œuvre le suivant :

- Un nouveau centre de contact omnicanal piloté par un bot pour répondre aux questions spécifiques des clients en matière de réclamation.
- Un système de gestion des formulaires amélioré pour un traitement rapide.
- Un système intranet réorganisé pour améliorer la formation du NYSDOL afin d'améliorer l'efficacité du processus de demande d'indemnisation.
- Un nouveau système moderne pour remplacer le système central dépassé de l'interface utilisateur.
- Établir un nouveau modèle d'exploitation pour améliorer et accroître l'engagement des clients.

Pour plus d'informations sur la WARN Act, veuillez lire la [fiche de renseignements](#) WARN du NYSDOL.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSABONNER](#)